

Une Révolution

Taha Hussein

Kawkab al-Charq — 23 mai 1933

Mais elle s'est muée en un calme paisible — car c'était un feu ardent, dont les étincelles volaient, dont les flammes s'embrasaient, si bien qu'on craignait que son brasier ne consumât tout ; et pourtant, par la volonté de Dieu, elle se mua en fraîcheur et en paix, sans nul danger, sans nul mal, et sans nulle crainte pour quiconque, ni pour quoi que ce soit.

Cette révolution tumultueuse éclata le jeudi, lorsque le vice-président de la Chambre des députés voulut s'exprimer sur la Dette — devait-elle être remboursée en or, ou en papier ? La Chambre fut jetée dans le plus grand trouble, s'embrasa du plus grand tumulte ; les gorges se déchaînèrent en cris, les langues en reproches, les mains se tendirent dans les airs ; le vice-président se tut, puis reprit la parole, puis se tut de nouveau, puis fut contraint d'abandonner la tribune et de regagner son siège, affligé et abattu !

La Chambre refusa alors de consigner dans le procès-verbal quoi que ce soit des propos de son vice-président, et refusa d'y consigner quoi que ce soit de son propre tumulte contre lui ; et la Chambre ne put demander aux journaux qui assistaient à ses séances de passer sous silence cet incident, ni le feu qu'il avait allumé dans les cœurs, les bouches et les mains des députés — si bien que les journaux publièrent de cet incident ce qu'ils publièrent. Il incombe donc désormais aux historiens de ne pas se contenter de ce procès-verbal de la Chambre des députés, puisqu'il est désormais prouvé qu'il ne consigne pas tout ce qui se passe dans l'hémicycle, mais seulement ce que les députés souhaitent y voir consigné.

Il incombe de même aux historiens de compléter leurs recherches par la lecture des journaux. Et qui sait — peut-être que si tout était révélé aux historiens, ils apprendraient qu'ils ne doivent se fier ni au seul procès-verbal, ni aux seuls journaux, ni aux journaux et au procès-verbal réunis, mais doivent rechercher, auprès des individus qui ont pris part aux séances ou en ont été témoins, ou qui ont entendu quelqu'un y ayant pris part ou en ayant été témoin, de quoi compléter l'enquête qu'ils entreprennent et la vérification qu'ils recherchent.

Et pourtant, que de fois a-t-on dit aux gens, et que de fois leur dira-t-on encore, que les sources officielles sont parmi les sources les plus fiables sur lesquelles les historiens doivent s'appuyer ; alors qu'il est désormais apparu qu'il suffit de dire qu'une chose est une source officielle pour que l'historien l'accueille avec doute et précaution.

Voici un tumulte survenu à la Chambre des députés, dont les journaux ont parlé, dont les nouvelles se sont répandues, et qui a bien failli produire des conséquences d'une réelle gravité au sein de la Chambre — et pourtant il n'en est fait nulle mention dans le procès-verbal de la Chambre, et il n'y a nul moyen d'en avoir connaissance, ou d'en parler, que depuis l'extérieur de la Chambre !

Et avant cela, il y eut l'affaire du budget des Travaux publics à la Chambre des députés. Le procès-verbal prétendit que la Chambre l'avait approuvé ; le procès-verbal prétendit que certains membres avaient douté de la validité de cette approbation, le nombre de députés présents n'étant pas conforme au quorum légal ; les journaux prétendirent que ce nombre était bien loin, très loin, d'atteindre le quorum légal. Et que le budget des Travaux publics n'avait pas été approuvé conformément à la constitution et au règlement, mais avait plutôt été raflé au Sénat — tout comme le président du Wafd fut enlevé de Qena au Caire.

Et la Chambre des députés ne démentit jamais cela, ni en secret ni publiquement. Aussi devint-il le droit du peuple de croire qui bon lui semblait, et de démentir qui bon lui semblait, car toute l'affaire était sujette à un doute sans pareil ! Et l'histoire de ce même budget, au Sénat, fut semblable à celle de la Chambre des députés. Le procès-verbal prétendit qu'il avait été approuvé, les journaux prétendirent qu'il ne l'avait pas été. Le peuple interrogea, et insista dans ses questions, mais les journaux se turent, et le Sénat se tut.

Et l'affaire de ce budget circula entre vérité et mensonge, si bien qu'il devint votre droit de croire le procès-verbal et de démentir les journaux, ou de démentir le procès-verbal et de croire les journaux. Quoi qu'il en soit, la presse a sur les députés et les sénateurs un mérite que doivent reconnaître même ceux qui s'irritent de la presse et voudraient redoubler de rigueur à son égard : car sans la presse, le peuple n'aurait jamais su que les députés s'étaient soulevés contre leur propre vice-président le jeudi, au point de faillir l'expulser ; et sans la presse, les générations à venir n'auraient jamais pu savoir que les députés se montrèrent si intraitables sur la question de la Dette, si acharnés à

défendre le papier-monnaie, qu'ils faillirent porter la main sur leur propre vice-président dès qu'il montra quelque inclination à rembourser en or !!

Sans la presse, rien de tout cela n'aurait été connu, et l'on n'aurait jamais consigné pour les députés ces exploits éclatants, ni ces hauts faits qui seront proclamés, diffusés, empliront toutes les oreilles et se répandront dans toutes les contrées.

Après tout cela, les députés continueront-ils de nourrir une si mauvaise opinion de la presse, un jugement si laid à son égard — elle qui fait d'eux des héros, et leur forge des couronnes de gloire impérissables ? Et pourtant cette révolution, dont le feu s'était allumé et le brasier embrasé le jeudi, ne fut pas chose aisée à éteindre ; elle fut certes ramenée à des limites étroites une fois le vice-président réduit au silence ! Mais elle demeura ardente, sa flamme toujours vive, et il devint clair à ceux qui tentaient de l'éteindre qu'il n'y avait nul moyen de le faire, sinon en supprimant entièrement le combustible qui l'alimentait de chaleur et de force, et lui permettait de s'embraser et de gronder. Et ce combustible n'était autre que le vice-président des députés lui-même. Aussi les pompiers de la Chambre des députés jugèrent-ils qu'il fallait absolument destituer le vice-président et l'expulser de la Chambre, pour que le feu s'éteignît et que la révolution s'apaisât ! On dit que certains députés en référèrent au président de la Chambre à ce sujet, et que le vice-président sentit qu'on l'encerclait ; il se défendit dans les journaux, revint sur l'opinion que d'aucuns lui attribuaient, et révéla sa véritable opinion — mais les pompiers de la Chambre des députés n'acceptèrent rien de moins que sa destitution et son expulsion, afin de mettre la Chambre à l'abri de l'incendie, et de laisser les députés respirer un air libre, pur, innocent de tout péché, de toute infraction au consensus, et de toute défiance à la volonté de la nation !!

Puis, le lendemain matin, le vice-président de la Chambre des députés se réveilla sombre et affligé, et plus le jour avançait vers l'heure de sa destitution, plus son angoisse s'intensifiait, et la terre tremblait sous lui de tout son tremblement. Et le peuple attendait ce curieux procès avec impatience — le procès d'un homme, soit parce qu'il s'était trompé, soit parce qu'il avait délibérément bravé le consensus des députés, soit parce qu'il avait voulu se singulariser sur la question de la Dette comme il s'était naguère singularisé sur la question du coton, des années plus tôt ! Ou parce qu'il avait voulu se poser en politicien habile, en allié rusé, préparant le terrain pour soutenir le ministère et plaider ses excuses si sa position venait à se compliquer, et qu'il fût contraint de se soumettre aux

Français et aux Italiens !

Le peuple attendait ce curieux procès pour voir jusqu'où la conviction pouvait s'élever au niveau d'une révolution qui n'admet ni discussion, ni débat, ni la moindre divergence d'opinion — une révolution qui ne se contente pas de faire taire le contradicteur, ni de le renvoyer à son siège humilié et interdit, mais qui veut lui couper toute voie de désaccord, sur ce sujet ou sur tout autre, et le réduire à un isolement coupable, ou presque !

Le peuple attendait ce procès, se demandant les uns aux autres : si les députés se soulevaient de cette même façon contre les ministres eux-mêmes, chaque fois que ceux-ci bravent la volonté de la nation en quelque affaire qu'ils entreprennent, que deviendrait la situation, et où cela mènerait-il donc ?!

Mais l'attente ne fut pas longue, ni la réponse difficile à trouver. Car le feu fut éteint avant même que deux chèvres n'eussent eu le temps de se donner un coup de tête, et il ne fallut, pour l'éteindre, qu'un souffle aussi léger que celui qui éteint une bougie lorsqu'il ne reste plus en elle qu'un dernier souffle de vie ! Et savez-vous qui souffla ce souffle, qui envoya cette haleine calme et tiède, éteignant cette révolution si vive et si rétive ? Le vice-président des députés lui-même. Il se leva, et prononça des propos plus modérés que ceux publiés par Al-Ahram ; il voulut parler plus longuement, mais la Chambre se contenta de peu, et le vice-président demeura à la fois député et vice-président, jouissant de la confiance des députés — et jouissant aussi de la confiance du président du Conseil, dont il se targuait quelques semaines plus tôt.

C'est ainsi que la révolution s'alluma, et c'est ainsi qu'elle s'éteignit. Des paroles l'allumèrent, des paroles l'éteignirent. Toute l'affaire ne fut que paroles sur paroles ! Et elle n'aurait jamais dû être autre chose que paroles sur paroles — car voilà tout ce que les circonstances permettent. Combien souhaiteraient, ceux qui aiment l'humanité et se soucient du temps qui est imparti aux hommes, de leurs espoirs, de leurs intérêts et de leurs desseins, que toute révolution dans le monde ressemblât à cette paisible révolution, qui s'alluma dans notre Chambre des députés un jeudi et s'éteignit le lundi suivant — sans rien détruire, sans rien briser, sans rien gaspiller, et sans toucher personne d'aucun mal.

Combien les révolutionnaires d'Europe et d'Amérique, individus et mouvements, auraient besoin de regarder vers l'Égypte ! Ils y trouveraient le modèle vertueux, l'exemple parfait, le feu qui ne brûle

pas, la révolution qui ne fait pas de mal, et les paroles qui ne dépassent jamais le stade de paroles.